



Mercredis photographiques Appel à candidatures 2024

Cdanslaboite

L'association Cdanslaboite a été créée en 2009 par un groupe de photographes professionnels pour valoriser la photographie d'auteurs.

Soutenue par la ville de Bordeaux et le département de la Gironde, Cdanslaboite s'attache à accompagner la professionnalisation des photographes et organise plusieurs événements tout au long de l'année, gratuits et tous publics.

Cdanslaboite ouvre sa programmation à des auteurs de reconnaissance nationale ou internationale tout en réservant une place privilégiée aux photographes de Nouvelle Aquitaine et aux jeunes photographes.

Appel à candidatures « les mercredis photographiques »



Depuis treize ans, Cdanslaboite organise des expositions photographiques : « les mercredis photographiques ». Le temps d'une soirée, le travail de trois ou quatre photographes y est présenté, qu'ils soient professionnels ou amateurs, confirmés ou non.

En 2024, les photographes sélectionné.e.s à l'issue du présent appel à candidatures pourront présenter leur travail :

- En projection lors du Mois de la Photo de Bordeaux, en avril 2024, dans l'espace Cdanslaboite- Musée Jean Moulin de Bordeaux ;
- En exposition à l'Hôtel de Ragueneau de Bordeaux, à l'occasion des quinze ans de Cdanslaboite et du soixantième Mercredi photographique (26 au 30 juin 2024) ;
- En exposition lors du Septembre de la Photo de La Réole ;
- En exposition dans le cadre du Mercredi photographique de septembre 2024, à la Maison Bourbon.

La sélection des travaux exposés s'effectue par un jury, parmi les réponses reçues à l'appel à candidatures.

Modalités

Si vous souhaitez proposer votre travail, il vous faut répondre dans le format suivant :

- Le dossier doit être soumis uniquement sous la forme d'un unique PDF.
Ce PDF devra être nommé de la façon suivante :
Nom_Prénom_TitreDeLaSérie.pdf
- Le dossier doit comporter l'identité, la commune de résidence, le mail et le téléphone du photographe.
Si l'auteur utilise un nom d'artiste différent de son identité réelle, les deux identités devront clairement être précisées.
Si l'auteur possède un site Internet ou publie ses photos sur des réseaux sociaux, il lui est aussi demandé de préciser leurs adresses.
- Le dossier doit être accompagné de la Charte des exposants remplie et signée
- Le dossier doit indiquer si le candidat est résident en Nouvelle Aquitaine ou pas. Les dossiers des photographes aquitains sont en effet privilégiés.
- Le dossier doit comprendre une petite biographie (15 lignes max).
- Le dossier doit préciser un titre pour la série photographique présentée.
- Le dossier doit inclure un court texte (15 lignes max) d'introduction au sujet photographique traité.
- Le dossier doit présenter une série cohérente de 15 à 20 photographies, avec 1 photographie par page du PDF (en pleine page).

Les candidatures ne respectant pas ses préconisations ne seront pas examinées.

Un même photographe peut présenter jusqu'à 3 dossiers (en 3 PDF différents), mais seul 1 dossier par photographe pourra être exposé.

Tout projet ayant déjà reçu un avis défavorable lors d'un appel à candidatures précédent ne peut pas être soumis à nouveau en l'état.

Cet appel à candidatures est uniquement dédié à des œuvres photographiques, et donc à l'exclusion totale d'images générées en IA.

Les soumissions des dossiers se font exclusivement par voie électronique. Elles doivent être envoyées via un outil de transfert de fichiers (WeTransfer par exemple) à l'adresse électronique suivante : mercredisphotographiques@gmail.com.

Date de clôture de l'appel à candidatures : 3 mars 2024.

Pour toute demande de précision supplémentaire, vous pouvez adresser un mail à l'adresse électronique suivante : mercredisphotographiques@gmail.com.

Jury

Le jury sera composé à la fois de membres de l'association Cdanslaboite et de photographes invités.

Le jury s'attachera à évaluer les critères suivants :

- Cohérence de la série ;
- Écriture photographique ;
- Qualité et impact visuel des images.

Toutes les thématiques et les écritures peuvent être proposées. Un travail pourra porter sur une recherche ou une expérience intime, ou au contraire venir témoigner d'une démarche tierce humaniste ou sociétale, artistique, environnementale...

Des lieux et des temporalités très différents peuvent venir en écho à ces regards personnels.

Dates

Date de clôture de l'appel à candidatures : 3 mars 2024.

Date de fin des sélections par le jury : début avril.

Toutes les candidatures recevront alors une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

Une date d'exposition sera proposée et discutée avec chaque photographe sélectionné.

Tirages et expositions

La participation aux Mercredis photographiques est soumise à la signature de la charte des exposants.

Toutes les œuvres proposées dans les dossiers de candidature retenus ne seront pas exposées. Un auteur accroche généralement entre 6 et 12 images. La sélection finale de ces images s'effectuera dans un deuxième temps, en dialogue avec le photographe.

Les tirages seront imprimés par Cdanslaboite. Ils seront alors offerts aux photographes à l'issue de leur exposition. Les auteurs doivent s'engager à fournir les fichiers informatiques dans la définition demandée par Cdanslaboite et dans les délais qui leurs seront précisés. En cas de non-respect de ces deux dernières requêtes, l'exposition du photographe pourra être reportée ou annulée.

Les photographes exposés doivent s'engager à être présents le jour de l'exposition ou de la projection de leurs photographies.

Il leur sera demandé d'effectuer une présentation de leur travail et de leur démarche auprès du public.

Il leur sera aussi proposé de participer à la mise en place des expositions (préparation des locaux, accrochage, décrochage).

Dans le cadre des Mercredis photographiques, l'association Cdanslaboite ne peut pas prendre à sa charge les déplacements et l'hébergement des photographes exposés.

Communication

Une communication sur les événements de Cdanslaboite est effectuée sur les canaux Internet ou papier habituels de l'association (site de Cdanslaboite, Facebook, Instagram, flyers ...) ainsi qu'auprès de partenaires institutionnels ou culturels.

Il est demandé aux photographes de céder à cette fin de promotion un droit d'utilisation d'1 de leurs images exposées, avant, pendant et après l'événement. Le crédit photographique sera clairement précisé en regard de l'image utilisée.

Une captation photographique ou vidéo des expositions est généralement réalisée durant l'événement, et en particulier durant les présentations des travaux par leurs auteurs.

Les photographes exposés seront invités à donner leur accord pour la diffusion de ces reportages.

Contacts

Site Internet de l'association : <https://cdanslaboite.com>

Mail de contact : mercrediphoto@gmail.com

Adresse :

Association Cdanslaboite

Maison Bourbon

79 rue Bourbon

33300 Bordeaux